

LES PARTIS POLITIQUES SUISSES:

APEROCHE HISTORIQUE DU PROBLEME

del

prof. Roland Ruffieux
docente alle Università di Friburgo e Losanna

LES PARTIS POLITIQUES SUISSES: APPROCHE HISTORIQUE DU PROBLEME
=====

L'apparition des partis, tels que nous les entendons maintenant, est relativement récente en Suisse. Beaucoup d'esprits soucieux de développer les sens national et de rétablir la concorde après la tourmente révolutionnaire en refusaient jusqu'à l'idée. Ainsi, dans le tome IX du Conservateur Suisse paru en 1829 le doyen Bridel écrivait:

"Quand je voyage dans notre patrie, je ne suis ni Argovien, ni Zuricois, ni Soleurien, ni Fribourgeois, ni Valaisan: je suis Suisse; je ne suis ni Catholique, ni Réformé, ni Morave: je suis Chrétien; je ne suis ni démocrate, ni aristocrate, ni ochlocrate, ni ultra, ni citra: je suis patriote dans l'ancien sens de ce mot. Je parcours mon pays pour m'éclairer et non pour endoctriner les autres: je ne crois nullement, parce qu'une chose ne se fait pas dans mon canton natal, qu'elle ne puisse être bonne dans un autre et vice-versa; et quand il s'agit de constitution, comme quand il s'agit de machine, je préfère naturellement celle qui marche; surtout je ne parle jamais de principes libéraux, de charte, de moralité, etc. parce que, pour les mots, comme pour les vêtements, je ne suis pas de la première mode".

(Op.cit. p. 416-417)

Cette attitude était celle d'un sage: si la majorité des Suisses l'avaient adoptée, le XIXe siècle n'aurait pas connu les luttes politiques que vous connaissez et la Suisse ne serait pas ce qu'elle est. L'intérêt qu'elle présente est plutôt de nous rappeler une vérité capitale quand il s'agit de retracer une évolution de longue durée; c'est que la vie politique "naît dans les campagnes, se propage dans les cantons". C'est donc par des alliances -non sans conflit- entre des organisations politiques cantonales de mêmes tendances que ce sont formés les grands partis nationaux. (Sauser-Hall: Guide politique suisse, p. 179). Il y a donc un parallélisme évident entre la genèse de l'Etat fédéral et la consolidation des forces politiques en organisations durables.

Au moment de la Révolution française se produit un premier clivage capital: il y a d'une part les partisans de l'ordre nouveau -jacobins, "gallicans"-; de l'autre, les défenseurs de l'ordre ancien qui se parent déjà du nom de fédéralisme parce qu'ils sont attachés aux anciennes alliances. Entre les deux factions extrêmes, se dégage même un tiers parti qui jouera un rôle non négligeable sous la Médiation. Mais l'expérience de l'Helvétique est trop brève, la période trop troublée pour permettre à ces tendances de se cristalliser en partis véritables.

C'est donc au courant des années 1820 qu'apparaît, en opposition contre les régimes de la Restauration, un parti libéral et national qui se veut démocratique. Le centre du libéralisme était Zurich et dans quelques cantons "éclairés"; son but était double: doter tous les habitants des cantons des mêmes droits personnels pour en faire de véritables citoyens d'un régime représentatif; affermir l'unité nationale en renforçant les institutions fédérales. Pour y parvenir, les libéraux travaillèrent en priorité à transformer les constitutions cantonales, tout en cultivant ce qu'ils appelaient "l'idée fédérale" selon une terminologie quasi hégélienne. Dès 1830, la Régénération gagna la majorité des cantons, mais les cantons régénérés ne purent reviser le Pacte fédéral.

L'insertion des idées libérales dans les institutions cantonales tout comme l'appréciation portée sur l'ampleur de la révision du Pacte de 1815 amenèrent au tournant des années 1840 un reclassement des forces politiques. Les libéraux arrivés au pouvoir en 1830 considérèrent que la révolution était terminée, une fois le régime représentatif et les libertés fondamentales assurés. Recrutés surtout dans la bourgeoisie, ils perdirent progressivement le contact avec les masses populaires qu'ils avaient su mettre en branle. Ils se trouvèrent bientôt débordés sur leurs deux ailes, sans compter la protestation socialiste qui prenait alors la forme d'une utopie.

Sur la gauche, se regroupa un milieu plus démocrate, formé d'aventuriers, enclin à des changements plus profonds dans les cantons et sur le plan suisse. Ces radicaux conquièrent progressive-

ment le pouvoir dans plusieurs cantons par des révolutions populaires souvent violentes. A l'autre extrémité de l'échiquier, les anciens conservateurs légitimistes de l'aristocratie s'allièrent à des leaders également populaires pour former des partis nettement religieux par leur inspiration. La "défense de la foi" résulte d'un double réflexe: le réveil religieux tant catholique que protestant, la volonté de maintenir un certain type de rapports entre l'Eglise et l'Etat. Ces catholiques populaires s'emparèrent du pouvoir dans plusieurs cantons, modifiant également les institutions de 1830.

La crise du Sonderbund, d'où sortit l'Etat fédéral moderne, cristalisa l'antagonisme entre le radicalisme centralisateur et laïc et le conservatisme fédéraliste et religieux. Grâce à l'introduction du suffrage direct et universel, que plusieurs cantons connurent avant le milieu du XIXe siècle -fait unique en Europe- on vit apparaître des partis de masses capables (malgré une faible organisation mais grâce à la tension idéologique) de mobiliser de larges fractions de l'opinion. On passe même à une ébauche d'organisation fédérale. En 1845 à Zoug, des personnalités de quatorze cantons fondent un Parti catholique suisse pour "empêcher qu'une tyrannie radicale" ne domine la Suisse. Deux ans plus tard, l'action politique qui aboutit à la dissolution du Sonderbund par exécution militaire s'opère grâce à l'action commune des milieux radicaux, sans aller cependant jusqu'à la fondation d'un parti suisse.

En 1848, l'opposition conservatrice et aristocratique est matée et la majorité trouve dans le développement des institutions nouvelles une occasion de s'affirmer. Mais si cette majorité est très vaste elle est également très hétéroclite. On y trouve des radicaux venus de cantons où leur parti est majoritaire et des radicaux pour qui la situation cantonale est beaucoup moins favorable. On y trouve des libéraux totalement ralliés par opportunisme et d'autres qui se maintenaient à droite dans leurs cantons. Peu à peu cependant l'appellation de radical (freisinnig) se généralise, surtout quand la mise en place des premières grandes lois fédérales révéla l'échec du radicalisme extrême.

Celui-ci trouva un regain d'activité avec les luttes revisionnistes de 1866-1874, provoquées par les unifications de pays voisins -Italie, Allemagne- et la crise du Kulturkampf consécutive au premier concile du Vatican. Ces luttes revisionnistes se déroulèrent en deux temps principaux: échec d'un projet trop centralisateur par coalition des fédéralistes en 1872, victoire d'un projet moins centralisateur mais plus laïc en 1874 par ralliement des milieux protestants autour des radicaux. Ces luttes firent apparaître de nouveaux avatars de partis suisses: en 1870, un éphémère Parti socialiste surtout zurichois; en 1873 une Freisinnige Volkspartei décidée à venger l'échec de 1872; l'année suivante, une Union conservatrice suisse chargée, elle aussi, d'enrayer les effets jugés néfastes de la nouvelle constitution.

Cette première vague de partis fédéraux resta sans lendemain et la prédominance radicale aux Chambres et au Conseil fédéral s'accrut entre 1874 et 1891, période pendant laquelle ce parti réalisa son programme centralisateur. Le centre supérieur de décision se situait alors dans le groupe parlementaire, institutionnalisé dès 1878 -la fraction. On tendit à créer non seulement une doctrine d'ensemble mais à émanciper "les pouvoirs fédéraux dominés par les radicaux de l'influence des partis cantonaux eux-aussi majoritaires dans un certain nombre de cantons. Durant ces quelques dix-sept ans, l'hégémonie radicale fut sans partage: les libéraux étaient "dans le sillage", les catholiques repliés dans un ghetto et les socialistes dans un autre.

Toutefois à partir des années 1880, les luttes politiques se réveillèrent et se déplacent vers d'autres fronts. L'échec du Kulturkampf aboutit à une politique confessionnelle d'apaisement. La croissance des organisations ouvrières et le succès du mot d'ordre de "lutte de classes" renforcent l'opposition socialiste. La seconde vague d'industrialisation et le passage au protectionnisme conduisent à la fondation de grandes organisations professionnelles. Enfin, après l'échec de la première campagne pour la R.P., les radicaux acceptent l'extension de la démocratie semi-directe, principalement par le referendum législatif. Tous ces facteurs expliquent l'apparition des partis suisses - pour la

plupart sous leur forme définitive. En 1880, paraissent simultanément l'Union syndicale suisse et le Parti socialiste suisse, le second aussi faible que la première à leurs débuts. Dès 1883, le renforcement vient d'un rapprochement qui comprend encore le Grütlî, association réformiste datant de 1838. En 1894, le Parti radical démocratique suisse est fondé à Olten, pour mieux utiliser les mécanismes référendaires et électoraux. La même année et pour la troisième fois, les conservateurs lancent un parti populaire catholique qui ne durera pas. En 1893, les libéraux s'érigent au parlement fédéral en fraction.

Ces formations sont également fondées pour affronter une période troublée qu'on peut qualifier de période de la lutte des classes et qui durera environ de 1890 à 1929 avec le point culminant de 1918, marqué par la grève générale et son échec. L'un des objectifs principaux des partis d'opposition est alors d'obtenir une plus juste représentation des minorités catholique et socialiste. Si les conservateurs catholiques sont admis au Conseil fédéral en 1891, la R.P. pour l'élection au CN est rejetée en 1900 et en 1910. Le parti radical conserve donc son hégémonie, grâce à la manipulation du système majoritaire par la "géométrie électorale". A la veille de la première guerre mondiale, le parti conservateur populaire suisse est définitivement fondé en 1912 ainsi que le parti libéral suisse, l'année suivante.

La guerre de 1914-1918 entraîne une aggravation de la tension sociale entre le grand parti majoritaire et les autres partis. Le parti socialiste qui s'est considérablement renforcé à la veille de la guerre -12'000 adhérents en 1911, 33'000 en 1913- est soumis bientôt à une double crise: sur le plan international, à cause des divisions de l'Internationale; sur le plan national, en raison des difficultés économiques et du malaise social. En effet, sous la pression des événements, se produisent de nouveaux clivages: Alémaniques pro-allemands et Romand pro-alliés; défenseurs de la suprématie du pouvoir civil et champions du prestige de l'armée, partisans du maintien du libéralisme économique et promoteurs des milieux défavorisés. Mais le principe même de la Suisse "nation politique" ("Kulturnation" ou "politische Nationalität") est menacé: il avait été imposé au XIXe siècle

cle par le parti radical qui s'était identifié à la volonté nationale d'unité selon le modèle des nationaux-libéraux en Allemagne.

La crise profonde qui secoue, dès 1916, le système politique suisse culmine avec la grève générale de 1918 où le Comité d'Oltten, soutenu par l'USS et le PSS, essaie de "casser" le régime bourgeois. C'est un échec du point de vue révolutionnaire, mais un succès pour le réformisme: la R.P. est introduite dans l'élection pour le Conseil national; la journée de travail est fixée à 8 heures; on envisage de réformer la Constitution.

*

A partir de cette date-charnière de 1918 -aussi importante que celle de 1798 ou de 1848- on assiste à un complet renversement de perspective. A l'acuité des luttes politiques succède peu à peu l'apaisement progressif. On abandonne complètement l'idée ancienne de représentation pour une nouvelle. Comme la plupart des constituants européens de l'époque, les fondateurs de l'Etat fédéral avaient assis l'idée de représentation sur la négation des conditions politiques et sociales réelles pour mieux dégager l'image idéale de la nation suisse. Les organes institutionnels, les règles du jeu politique étaient conçues de manière à dégager une majorité forte, si possible par le truchement d'un parti national: celui des vainqueurs de 1848. Cet idéal unitaire de la représentation a été défendu par Carl Hilty qui s'est fait le héraut du parti hégémonique. Le parti, a-t-il écrit, est un moyen de conserver la patrie et les intérêts véritables de l'ensemble du peuple. Cela signifie de façon générale que doivent être exclus de la représentation tous les partis qui s'opposent à l'idée de l'unité nationale homogène, vue de l'esprit que Bismark devra abandonner en Allemagne.

*

Passé les dangers de la guerre et reconnus les mérites d'une certaine démocratie, on admet que la Suisse se trouve bien dans la zone de la civilisation politique pluraliste (segmented pluralism) dont les multiples antagonismes ne peuvent être résolus par l'écrasement du problème. On cherche donc à abandonner le

style violent des luttes politiques, qui était de règle au XIXe siècle, pour dégager les règles d'un consensus nouveau exaltant les diversités par l'adoption de solutions compromissaires. Mais il est évident qu'on ne peut évacuer la violence d'un seul coup -surtout au lendemain d'une tentative révolutionnaire avortée- et c'est la raison pour laquelle le demi-siècle qui s'achève est caractérisé, en ce qui concerne le jeu des partis politiques, par la coexistence d'une violence décroissante et d'une conciliation dont l'importance n'a cessé d'augmenter. Il faudrait ouvrir ici une parenthèse sur la violence dans le monde contemporain, en s'inspirant de certains de ses théoriciens comme Sorel pour montrer qu'elle ne comporte presque plus la force nue, mais surtout la pression psychologique et l'intransigeance idéologique. L'évolution va donc dans le sens d'une application, dans les moeurs plus que dans les institutions, de ce pluralisme segmenté que nous partageons avec la Belgique et l'Autriche.

*

Cette désaffection croissante de la violence, nous la voyons d'abord se manifester dans l'évolution interne des partis politiques, anciens et nouveaux. Dans les formations traditionnelles, la conciliation se traduit par l'équilibre entre les diverses tendances et les scissions demeurent plus rares qu'à l'étranger. Perdant 52 sièges dans la consultation de 1919, le parti radical ne songe pas un instant à reconquérir son hégémonie par la force. Il accepte les nouvelles règles du jeu et s'efforce de concilier son aile populaire encore attachée aux valeurs qui ont fait la force du radicalisme au siècle dernier -anticléricisme, militarisme démocratique, égalitarisme social- et son aile plus bourgeoise où les milieux d'affaires s'attachent à conserver à la Suisse une place dans le monde en changement. A travers une série de programmes, on parviendra à définir ce point d'équilibre dans un Etat de droit, fort et libre, selon les termes du président Celio en 1963, ce qui est l'aveu d'une renonciation définitive à la violence. Légèrement avantagé par la R.P., le parti conservateur-chrétien-social -appellation datant de 1957- comprend une aile conservatrice appuyée par la Suisse catholique traditionnelle et une aile chrétienne-sociale à la fois

représentative des catholiques de diaspora et des organisations du mouvement social. L'accord entre ces deux courants est tout aussi difficile que celui des tendances du parti radical: il est cependant favorisé par la modification rapide des structures économiques et par l'évolution de la doctrine sociale de l'Eglise. Affaibli par l'introduction de la R.P., le parti libéral-démocratique n'a pu éviter l'effondrement de certaines positions cantonales. Une longue controverse oppose également libéraux alémaniques et libéraux romands sur la nature du libéralisme économique dont le parti se réclame. A plusieurs reprises, celui-ci a posé ouvertement la question de sa dissolution, la résolvant par la négative grâce à un renouveau doctrinal.

Nettement avantagé par les élections de 1919 qui lui apporte un gain de 23 sièges, mais profondément ébranlé par la crise révolutionnaire de 1917-1918, le parti socialiste a plus de peine à convertir son action et son idéologie que les partis traditionnels. Un premier pas a été accompli avec l'exclusion des communistes, mais les références au marxisme dans le programme ne disparaîtront qu'en 1959. La conversion s'est donc opérée par étapes: recherche de solutions réformistes pour vaincre la crise économique; appui de plus en plus actif à la défense nationale; observation des règles du jeu parlementaire, surtout après l'entrée au Conseil fédéral. Plusieurs obstacles ont cependant retardé cette évolution: les offres communistes de collaboration, le refus que les partis bourgeois opposent longtemps à l'admission des socialistes à la coalition gouvernementale; les méfiances psychologiques. Ainsi l'évolution interne des anciens partis habitués au régime majoritaire s'est traduite plus par des conciliations doctrinales que par des changements d'organisation ou de clientèle. Si violence il y a eu, dans quelques cas, elles n'ont pas dépassé le cadre des luttes de factions dans les congrès et les comités.

L'emprise de conciliation se traduit de manière aussi nette quand on examine le développement des nouveaux partis apparus au cours du demi-siècle qui s'achève: le parti des paysans artisans et bourgeois, l'alliance des indépendants. Par définition, le parti communiste devait se consacrer à maintenir la violence

révolutionnaire dans la vie politique suisse. Il l'a fait, mais au prix d'une série de crises traduisant celles du communisme international et en renonçant définitivement à l'espoir de devenir un parti de masses. Parti d'opposition subversive par définition, sa taille se réduit à n'être qu'un gros protestataire. Grand vainqueur de la consultation de 1919 avec 30 sièges, le parti des paysans artisans et bourgeois, constitué en 1937 sur le plan suisse, traduit la volonté de la paysannerie menacée d'assumer elle-même la défense des valeurs et de ses intérêts menacés comme ceux des classes moyennes urbaines. D'emblée, ce parti a observé les règles du jeu, ce qui lui a permis d'entrer au Conseil fédéral en 1929 avant même d'avoir achevé l'intégration de ses branches cantonales. Comme son titre l'indique, l'alliance des indépendants, créée en 1936 par Gottlieb Duttweiler, a conservé une démarche plus originale. Dans la mesure où la Migros devait mener pour survivre une lutte très dure, l'Alliance a essayé de remettre en cause certaines règles de jeu: son chef cherchait à en faire un parti d'opposition très actif; il a accordé une nette préférence à l'initiative populaire cherchant à obtenir des contestations entre le parlement et le souverain.

Anciens et nouveaux partis ont donc évolué, durant les cinquante dernières années, selon un certain parallélisme. Du point de vue de l'organisation, on est largement resté au système du parti de cadres, le socialisme représentant l'unique mouvement de masses. Or, l'on sait que seul un degré poussé d'organisation permet aux partis d'envisager des modifications révolutionnaires du jeu politique. D'autre part, les rapports de force entre les différentes formations sont demeurés étonnamment stables à travers les consultations électorales de la période: l'écart par rapport à la moyenne n'a jamais dépassé 5% pour les principaux partis.

L'évolution de chaque parti explique, dans une certaine mesure, l'avènement d'un consensus quasi-général et permanent. Mais le phénomène d'évacuation progressive de la violence tient également à l'évolution des rapports entre les partis. C'est ce que nous voudrions examiner maintenant en analysant l'incidence des

coalitions de partis sur la politique suisse du dernier demi-siècle. La situation dans notre pays est à mi-chemin entre le bipartisme rigide des pays anglo-saxons et le pluripartisme souple des pays qui nous entourent -surtout France et Italie-; on peut la définir comme un pluripartisme stable. Ce pluripartisme stable repose sur la règle non écrite mais strictement observée du Proporz: la R.P. dégageant des rapports de partis conformes à la segmentation des milieux idéologiques, religieux, linguistiques, économiques et sociaux du pays, cette image doit être étendue à tous les organes politiques et administratifs. Certes, les rapports politiques varient quelque peu entre le Conseil national, qui représente l'image idéale, et le Conseil des Etats, mais l'extension du mode d'élection populaire pour ce dernier a progressivement réduit les différences. C'est toutefois la proportionnalisation du Conseil fédéral qui représente la grande innovation du dernier demi-siècle: en 1919, les deux partis représentés au Conseil fédéral détenaient environ la moitié -exactement 53%- des sièges du Conseil national; à l'heure actuelle, le taux s'élève à 87% pour quatre formations. La distribution des sièges est également significative; au rapport 5-2 en 1919, on est passé à la formule "magique": 2-2-2-1. La proportionnalisation s'est étendue aux commissions permanentes et non-permanentes, au Tribunal fédéral, à l'administration fédérale.

Cette proportionnalisation est directement liée à la dialectique entre violence et conciliation: il y a une relation étroite entre l'application généralisée du Proporz et la baisse de tension idéologique des groupes politiques. Le gouvernement de tous les partis conduit logiquement à l'adoption de solutions de compromis reflétant le pluralisme segmenté régnant dans notre pays. On saisit l'évolution de manière particulièrement nette en ce qui touche le rapport entre majorité et opposition. On affirme assez fréquemment en Suisse qu'il n'existe plus d'opposition, ce qui est partiellement exact et partiellement faux. Partiellement exact car la Suisse n'a pas suivi le mouvement général d'institutionnalisation de l'opposition qui s'est déve-

loppé en Occident; on n'a jamais eu l'idée de salarier chez nous un leader de l'opposition, il n'y a pas de cabinet fantôme et, comme nous le disions plus haut, l'opposition subversive n'a pratiquement pas de poids dans les affaires publiques. Les cinquante dernières années ont montré précisément que le parti socialiste, après avoir essayé de "casser" le régime démocratique, qualifié de bourgeois, s'y est progressivement intégré, tout en aidant à le transformer assez profondément. Il faut voir dans cette évolution une des principales données du consensus helvétique.

Pourtant, une certaine violence -pour le système des partis- s'exprime encore à travers ce qu'il est convenu d'appeler l'opposition de secteur. Elle naît de situations où, en régime de multipartisme, il existe une coalition gouvernementale hétérogène face à une opposition également divisée et lorsque les élections ne remettent pas sérieusement en question la présence des partis au gouvernement, si bien que chacun d'eux éprouve les plus grandes difficultés à réaliser ce qui, dans son programme, diffère de celui des autres partis gouvernementaux. Il n'y a pas opposition constante mais, dans des situations précises, un des partenaires de la coalition harcèle un autre, tendant à rejeter sur lui la responsabilité d'un échec ou d'une mesure impopulaire. La démarche est d'autant plus facile que la coalition n'est pas liée par un pacte écrit, ce qui est le cas en Suisse. Notons cependant que l'existence d'un pacte de coalition dans l'Autriche de 1945 à 1966 entre socialistes et populistes n'a pas empêché l'opposition de secteur de se développer jusqu'à la rupture finale du contrat. L'opposition sectorielle est indiscutablement une caractéristique majeure de la vie politique suisse. Sur le plan fédéral, on en a eu des manifestations récentes avec la réforme des finances fédérales, l'affaire des "Mirages" et même les approches d'une révision de la Constitution fédérale. La rançon la plus lourde du Proporz, du gouvernement de tous les partis, réside donc dans le fait d'avoir profondément dénaturé le rapport entre la majorité et l'opposition. Empêché de s'exercer régulièrement par l'absence de règles institutionnelles, l'opposition prend la forme larvée que nous venons de décrire.

Dans l'évolution générale vers le consensus, ces manifestations apparaissent comme une survivance des violences passées.

*

Arrivé à ce point de l'exposé, nous voudrions porter l'analyse à un niveau plus général en posant la question suivante: L'évolution vers un mode transactionnel, exclusif de tout autre rapport, entre les partis suisses est-elle irréversible? Le consensus va-t-il être institutionnalisé jusque dans ses moindres manifestations et quelles conséquences en découleront? Si l'on examine le développement général des systèmes de partis en Suisse et dans les cantons en tenant compte d'une longue période, l'analyse apporte les éléments d'une réponse. La typologie génétique des coalitions gouvernementales, manifestation majeure des systèmes de partis en Suisse, relève que, depuis un siècle, le nombre des partenaires n'a jamais cessé d'augmenter. Au départ, on a souvent une situation de parti solitaire, la seule formation organisée s'identifiant avec le régime en place. Puis le bipartisme domine: deux partis dits historiques s'affrontent et l'un d'eux domine, grâce à l'effet du système électoral. Avec la diversification croissante des milieux économiques, les partis dominants acceptent de collaborer avec d'autres formations, à l'exception des socialistes jugés révolutionnaires: c'est la formule du tripartisme bourgeois qui voit collaborer radicaux, conservateurs et agrariens ou libéraux. Dans une nouvelle étape, les socialistes devenus réformistes sont admis à la coalition gouvernementale: le quadripartisme fédéral est aussi la formule de plusieurs cantons, parfois avec des nuances mineures. Enfin, une formule plus large encore est appliquée dans le canton de Zurich où l'alliance à cinq fait coexister les deux partis historiques, les socialistes et deux partis économiques apparus après 1919 - les agrariens et les indépendants.

Il serait aisé de montrer que le Conseil fédéral a obéi à ce principe d'évolution. Il en va de même dans les cantons, dont le degré inégal de développement économique et social explique qu'à l'heure actuelle ils présentent toute la gamme des formules: d'Appenzell Rhodes-Intérieures où subsiste un régime de

parti solitaire à Zurich avec sa formule à cinq en passant par diverses formes de tripartismes et de quadripartismes. Comme il n'existe, pour ainsi dire, aucun exemple où l'on est retourné à une formule comprenant un nombre plus restreint de partenaires ou à une coalition excluant un parti qui y était précédemment entré, on est tenté de présenter cette marche au gouvernement de tous les partis comme la loi d'airain du système des partis en Suisse. La seule exception notable renforce précisément la règle, puisqu'il s'agit des coalitions communiste-socialistes à tonus nettement révolutionnaire que connurent certains cantons romands ou la municipalité de leurs capitales. La validité de cette hypothèse a une grande importance pour l'analyse du sujet ici proposé: dans la mesure où l'élargissement de la coalition gouvernementale -aspect majeur de la proportionnalisation dans le système des partis- est irréversible, dans la mesure où cette évolution tend à évacuer la violence des rapports politiques, la Suisse entière serait en marche vers un consensus à tous les niveaux.

*

Cette perspective a quelque chose d'idyllique: le régime démocratique ayant dépassé le stade de la violence sauvage, les formules de conciliation se trouvent généralisées, la coopération entre les partis deviendrait leur unique mode de relations. Ou bien, si l'on se réfère à la distinction de Neumann entre partis intérieurs au système -partis in- et partis extérieurs au système -partis out- il n'y aurait pratiquement plus de partis out.

Devant cette anticipation, un observateur quelque peu perspicace de la politique ne peut manquer de s'interroger. Est-ce qu'un compromis trop poussé ne devient pas un immobilisme; est-ce que l'absence de toute contestation profonde ne traduit pas une sclérose des institutions? C'est, semble-t-il, l'avis de tous ceux qui, en Suisse, sont actuellement convaincus de la nécessité de reviser les institutions.

*

Cette approche historique du problème des partis avait un double but: analyser l'héritage dont ils font partie et en tirer une leçon pour l'avenir.

L'héritage c'est à la fois cette violence un peu brutale des jeunes partis du jeune Etat fédéral et la discipline progressive qu'ils se sont imposée, portant à une certaine perfection la tolérance réciproque et l'art du compromis.

La leçon à en tirer: c'est veiller à ce que la conciliation, le compromis entre les partis restent féconds et, là où ils ne le sont plus, de chercher l'amorce de rapports originaux en vue d'un consensus politique à nouveau efficace.

=====

=====

Conferenza tenuta a Bellinzona, per il Gruppo di studio d'informazione per la Svizzera italiana "Coscienza Svizzera" e il locale Circolo di cultura.